

Maîtriser les travaux de fin d'exercice pour aider à la clôture comptable

Parcours concourant au développement des compétences

Action de formation réalisée selon les articles L.6313-1 et 6313-2 du Code du travail

OBJECTIF PROFESIONNEL VISÉ : à l'issue de la formation, vous serez capable de maîtriser les étapes clés de la clôture comptable pour optimiser le processus de révision des comptes

OBJECTIF OPERATIONNEL VISÉ :

- Identifier et appliquer la logique de révision des comptes pour assurer la fiabilité du bilan.
- Rapprocher et pointer les comptes bancaires, clients, fournisseurs et tiers en toute autonomie.
- Justifier les soldes des comptes clients et fournisseurs pour une révision transparente.
- Préparer et documenter les éléments relatifs aux immobilisations et emprunts.
- Repérer et gérer les éléments de coupure des exercices

LES + DE LA FORMATION :

Des études de cas issues du monde des TPME

Des exercices complémentaires et/ou des conseils peuvent être apportés par le formateur à l'issue de la formation

ACTION DE FORMATION EN PRÉSENTIEL ET EN INTER-ENTREPRISES :

 Durée 1 jour soit 7 heures	 Dates Le 11 février 2025	 Lieu VENETIS 6 rue Henri Becquerel PIBS 56000 VANNES	 Coût 480€/j HT
---	---	---	---

DÉLAI D'ACCÈS À LA FORMATION :

15 jours minimum à date de retour de la convention signée.

MODALITE D'INSCRIPTION :

Les inscriptions sont à faire auprès du service formation :

- Isabelle BOZEC : i.bozec@venetis.fr - 06 70 10 44 74
- Rachel JEHANNO : r.jehanno@venetis.fr - 07 88 64 94 97

PUBLIC VISÉ :

Pour les comptables ou assistants comptables qui souhaitent réaliser les travaux préparatoires à l'élaboration du bilan

PRÉ REQUIS :

Connaissance de base en comptabilité et maîtrise des outils informatiques

CONTENU DE LA FORMATION :

Identifier et appliquer la logique de révision des comptes pour assurer la fiabilité du bilan.

- * Comprendre les principes comptables essentiels pour la clôture.
- * Analyser la logique de révision : étapes clés et leur utilité.
- * Identifier les erreurs courantes et savoir les corriger.

Rapprocher et pointer les comptes bancaires, clients, fournisseurs et tiers en toute autonomie.

- * Méthodes pour effectuer les rapprochements bancaires en toute sécurité.
- * Techniques de pointage des comptes clients et fournisseurs.
- * Validation des soldes des autres tiers pour une comptabilité équilibrée.

Justifier les soldes des comptes clients et fournisseurs pour une révision transparente.

- * Préparer les documents nécessaires à la justification des comptes.
- * Vérifier la cohérence des justificatifs : factures, règlements, et avoirs.
- * Anticiper les questions de l'expert-comptable et apporter des réponses claires.

Préparer et documenter les éléments relatifs aux immobilisations et emprunts

- * Identifier les immobilisations et distinguer les charges des investissements.
- * Documenter les mouvements liés aux immobilisations (acquisitions, cessions).
- * Suivre et organiser les tableaux d'emprunts : capital restant dû, intérêts.

Repérer et gérer les éléments de coupure des exercices

- * Identifier les immobilisations et distinguer les charges des investissements.
- * Documenter les mouvements liés aux immobilisations (acquisitions, cessions).
- * Suivre et organiser les tableaux d'emprunts : capital restant dû, intérêts.

FORMATEUR :

Avec 25 ans d'expérience en expertise comptable et formation auprès des TPE/PME et universités, Philippe ABGRALL combine pédagogie et expertise technique. Engagé dans la transmission des savoirs financiers, il anime des sessions interactives et adaptées aux besoins de chaque participant pour assurer un apprentissage concret.

Le suivi pédagogique et la coordination de la formation sont sous la responsabilité de Isabelle BOZEC responsable pédagogique, qui veille à la qualité et à la conformité des contenus dispensés. Coordonnées : i.bozec@venetis.fr - 06 70 10 44 74

INDICATEURS DE RÉSULTATS :

Le taux de satisfaction de VENETIS sur ses formations réalisées au second semestre en 2024 était de 93%.

MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES UTILISÉS :

La formation s'appuie sur des supports détaillés, des cas concrets, des exercices pratiques, des sessions de questions-réponses, et l'utilisation de documents comptables actualisés pour une application réaliste des contenus.

SUIVI ET ÉVALUATION À L'ISSUE DE LA FORMATION :

Chaque participant réalise un test de positionnement avant et après la formation. Une évaluation à l'issue de la formation (à chaud) et une évaluation à trois mois (à froid) est également proposée pour mesurer la satisfaction et les acquis en fin de session, avec un certificat de réalisation délivré pour formaliser la montée en compétence.

SANCTION DE LA FORMATION :

Un certificat de réalisation est remis individuellement à chaque stagiaire et à son employeur.

A L'ATTENTION DES PERSONNES EN SITUATION D'HANDICAP :

Notre organisme de formation peut vous offrir des possibilités d'adaptation et/ou de compensations spécifiques si elles sont nécessaires à l'amélioration de vos apprentissages sur cette formation. Ainsi, si vous rencontrez une quelconque difficulté nous vous remercions de contacter directement, Isabelle BOZEC : 06.70.10.44.74 / i.bozec@venetis.fr

DOCUMENTS CONTRACTUELS FOURNIS :

Toutes les actions de formation dispensées par VENETIS font l'objet d'une convention de formation signée des deux parties.

Tout document contractuel est accompagné du parcours de l'action de formation, de la convention détaillée et du règlement intérieur de la formation.

ENGAGEMENT QUALITÉ :

VENETIS satisfait aux exigences du Décret n°2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle et le certificat QUALIOPI.

Vous trouverez sur notre site les pièces téléchargeables, le règlement intérieur et certificat QUALIOPI.

DES SOLUTIONS DE FINANCEMENT DE LA FORMATION :

Différents dispositifs de financement sont accessibles en fonction des critères de prise en charge de chaque OPCO (Opérateur de Compétences). L'équipe Vénétis Formation est à votre disposition pour vous accompagner dans le choix de vos formations et la gestion de vos démarches administratives.

Contactez-nous : Isabelle BOZEC : i.bozec@venetis.fr - 06 70 10 44 7 ou Rachel JEHANNO : r.jehanno@venetis.fr - 07 88 64 94 97

Identifiez votre OPCO en visitant le site "[Quel est mon-opco ?](#)"

